

Mar 89

F0187 5 xxx 285 FAP9108
DEFENSE CONGO ARMES

ARRESTATION D'UN HOMME SOUPÇONNÉ D'AVOIR JOUÉ UN RÔLE
D'INTERMÉDIAIRE POUR L'ACHAT DE MISSILES MISTRAL PAR UNE PUISSANCE
ÉTRANGÈRE

PARIS (AP)-- UN HOMME SOUPÇONNÉ D'AVOIR TENTÉ DE JOUER UN RÔLE
D'INTERMÉDIAIRE POUR D'OBTENIR UN CONTRAT DE VENTE DE MISSILES
SOL-AIR MISTRAL A ÉTÉ ARRÊTÉ MERCREDI À TIGNES (SAVOIE) ET TRANSFÉRÉ
JEUDI À PARIS; A-T-ON APPRIS DE BONNE SOURCE.

L'HOMME; THIERRY MIAILLIER; A ÉTÉ DÉFÉRÉ JEUDI SOIR DEVANT LE
JUGE D'INSTRUCTION MARIE-PAULE MORACCHINI; QUI POURRAIT L'INCUOPER
DE FAUX ET USAGE DE FAUX; ET TENTATIVE D'ESCROQUERIE; SUR PLAINTÉ DU
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

ON AVAIT APPRIS MERCREDI QUE; SUR INTERVENTION DE L'ÉLYSÉE; UN
CONTRAT DE VENTE DE MISSILES MISTRAL À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU
CONGO AVAIT ÉTÉ ANNULÉ ET QU'UNE INFORMATION JUDICIAIRE AVAIT ÉTÉ
OUVERTE.

L'ARRESTATION DE THIERRY MIAILLIER A ÉTÉ EFFECTÉE PAR LE SRPJ DE
LYON; ANTENNE DE CHAMBÉRY; MARDI APRÈS-MIDI DANS LA STATION
SAVOYARDE OÙ L'HOMME FAISAIT DU SKI.

MIAILLIER SERAIT SOUPÇONNÉ D'AVOIR PRÉSENTÉ DES DOCUMENTS
PRÉTENDUMENT À EN-TÊTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO POUR OBTENIR UN
CONTRAT SUR 50 MISSILES. À LA SUITE D'UNE NOTE DE LA DGSE; QUI
AURAIT FAIT APPARAÎTRE QUE LE CONGO N'AVAIT EN RÉALITÉ PAS DONNÉ SON
AVAL À LA VENTE; L'ÉLYSÉE EST INTERVENU. LES MISSILES ÉTAIENT
PEUT-ÊTRE DESTINÉS À UNE TIÈRE PUISSANCE ÉTRANGÈRE.

LA SOCIÉTÉ MATRA; QUI FABRIQUE LE MISSILE; A ÉGALEMENT PORTÉ
PLAINTÉ. MATRA AVAIT DÉCLARÉ POUR SA PART DANS UN COMMUNIQUÉ PUBLIÉ
MERCREDI QU'ELLE ÉTAIT "TOUT À FAIT CLAIRE" DANS CETTE AFFAIRE; POUR
LAQUELLE ELLE RESTAIT EN CONTACT CONSTANT AVEC L'ÉLYSÉE. MATRA
SOULIGNE AU DEMEURANT QU' "AUCUN MISSILE MISTRAL N'A ÉTÉ EXPORTÉ À CE
JOUR". AP

BC AR 801

091920 MAR 89